



PAR COURRIEL

6212-02-009

Québec, le 21 novembre 2019

Madame Marion Schnebelen
Directrice de la santé environnementale
Direction générale adjointe de la protection de la santé publique
Ministère de la Santé et des Services sociaux
Marion.Schnebelen@msss.gouv.qc.ca

Objet : Rapport sectoriel du ministère de la Santé et des Services sociaux

Madame Schnebelen,

La commission d'enquête chargée de dresser l'état des lieux et d'examiner la gestion de l'amiante et des résidus miniers amiantés vous remercie d'avoir déposé votre rapport sectoriel comme convenu.

La commission aimerait attirer votre attention sur le fait que votre rapport contient de nombreux paragraphes qui sont extraits littéralement de certaines références de la littérature scientifique et grise (souvent de chercheurs de l'Institut national de santé publique du Québec ou des directeurs de santé publique) alors que rien n'indique qu'il s'agit de citations. D'autres paragraphes sont même orphelins de référence et ne sont pas présentés sous forme de citations alors qu'ils devraient l'être.

De plus, certaines informations méritent une attention particulière pour qu'elles reflètent plus fidèlement les connaissances scientifiques. Il est impératif que les informations rapportées dans votre rapport permettent une compréhension juste pour éviter toute mauvaise interprétation.

Soucieuse de mettre à la disposition du public des informations scientifiques rigoureuses et précises, la commission d'enquête vous demande en conséquence de bien vouloir déposer le plus rapidement possible une version amendée du rapport.

Nous vous prions d'accepter, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

Geneviève Grenier
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

